Publié le 28/05/2010 08:20 | **Jean-Louis Amella**

Sainte-Livrade. Le CAFI change d'époque



Au milieu il y avait le terrain de football. Désormais il est réduit aux dimensions d'un terrain de hand-ball. De part et d'autre les deux épiceries vietnamiennes du camp de Ste-Livrade ont pris des aises appréciées par la clientèle cosmopolite. Avec ces deux bâtiments-là débutait la naissance du nouveau CAFI. Et puis un problème d'assainissement retarda la suite du chantier. Désormais, avec la pose de la première pierre, tout à l'heure, en présence du préfet Bernard Schmeltz, la rénovation entrera dans une phase active que rien ne contrariera plus. Le projet est d'envergure, 20,9 millions d'€ pour offrir aux mamies indochinoises et aux habitants du camp, un quotidien plus en rapport avec les normes d'hygiène et de sécurité en vigueur en ce XXIe siècle. On passera sur les querelles, les divergences d'opinion et les conséquences médiatiques d'incompréhensions. « Les opérations prévues dans le projet concernent outre la création de bâtiment, l'aménagement et la création d'espaces publics, la construction d'un lieu de mémoire. » Les associations d'anciens du camp de Sainte-Livrade essentiellement basée à Paris et regroupées dans un unique collectif sont particulièrement attentives à cet aspect des choses. Au moment de poser la première pierre, de saluer l'effort financier de la ville (4,37 millions d'€) ; de l'Agence de rénovation urbaine (ANRU), 6,5 millions d'€; un prêt de 2,38 millions d'€ et les engagements financiers de la Région Aquitaine (580 000 €) et du département (675 000 €) des voix discordantes s'élèvent à nouveau. « On ne comprend pas le choix de la Commission d'appel d'offres » explique Mme Douart du bureau de Coordination des Eurasiens de Paris.

Pour la coordination il était évident que l'équipe ayant déjà travaillé sur le camp devait être choisie. « En lieu et place et pour une somme bien supérieure, 60 000 € contre 26 000 € on a choisi un autre bureau d'étude. » La coordination veut savoir ce qui a guidé le choix de la Commission d'appel d'offres. Reste à savoir et surtout à définir ce que doit être le lieu de mémoire du camp de Ste-Livrade : un espace muséal sur la vie au CAFI ou, plus largement, un lieu d'expression de la réalité asiatique en France ? Toute la différence est là...